

# Document 4 – Synthèse des incidences liées aux infrastructures récréatives actuelles sur les services offerts

## Introduction

La Direction générale des loisirs, de la culture et des installations (DGLCI) met actuellement au point le Plan directeur des infrastructures des parcs et des loisirs (le « Plan »). Le Plan sera une pièce justificative du Plan officiel de la Ville (2021). Le Plan directeur est le fruit d'un examen complet des niveaux d'aménagement actuels de la Ville pour les parcs et les infrastructures et comprend l'analyse et la projection des infrastructures des parcs et des loisirs qu'il faudra aménager pour répondre aux besoins des résidents de la Ville jusqu'en 2031. Le Plan s'inspire des projections de croissance de la population du Plan officiel (2021) jusqu'en 2031 et d'une analyse comparative avec d'autres municipalités afin de créer un taux d'aménagement par habitant pour les infrastructures de loisirs et les commodités dans chaque transect du Plan officiel.

## Objet de cette pièce jointe

Cette pièce jointe, même si elle ne fait pas partie du processus d'élaboration du Plan directeur à l'origine, apporte le point de vue de la réalisation des programmes sur les besoins en infrastructures de loisirs qui accompagnera le Plan directeur, en plus de donner un aperçu des difficultés les plus importantes liées aux infrastructures dans les services à assurer. Ce document a été mis au point dans la foulée des consultations publiques sur le Plan directeur, qui ont donné lieu à d'importants commentaires des résidents et des groupes communautaires sur les lacunes et les difficultés dans les services offerts, au-delà de l'orientation du Plan relativement à la croissance. Par exemple, les infrastructures communautaires vétustes par rapport aux normes modernes d'aujourd'hui sont comptées dans les ratios d'aménagement des services du Plan directeur, même si souvent, ces infrastructures sont trop modestes ou ne répondent pas aux normes actuelles d'accessibilité ou de programmation pour bien répondre aux besoins de la collectivité.

Ce document comprend un examen qualitatif des cinq grands types d'infrastructures dans chacun des transects indiqués dans le Plan directeur. À chaque transect correspondent une introduction et un examen des piscines, des arénas, des gymnases,

des espaces communautaires et des pavillons dans les différents transects, d'après l'information réunie durant l'été 2021 auprès des experts de la question.

## Les transects

### **Le transect du cœur du centre-ville**

Le cœur du centre-ville est, géographiquement, le transect le moins vaste, avec une population qui fluctue considérablement durant certaines périodes, en raison de l'influx des travailleurs de jour, du tourisme et des événements spéciaux. Les infrastructures récréatives ont tendance à être plus modestes, plus vieilles et à servir un niveau d'activité dans les quartiers. Outre les infrastructures récréatives de la Ville, ce transect regroupe des commodités récréatives accessibles au public et exploitées par l'Université d'Ottawa, dont une piscine, des arénas, des gymnases et des terrains de sports. La Ville est partenaire du terrain en gazon synthétique du campus de l'avenue Lees et profite de ce terrain, qu'elle peut utiliser en saison et qui est offert aux utilisateurs de la collectivité. Le secteur réunit aussi les commodités du YMCA-YWCA de la région de la capitale nationale, dont une piscine et un gymnase.

Le cœur du centre-ville comprend quatre piscines intérieures : le Centre de conditionnement physique Champagne, la Piscine du Centre communautaire Jack Purcell, la piscine de la Basse-Ville et le Centre récréatif Plant. Ces piscines accusent des lacunes dans la programmation et les services en raison de leur vétusté et de leurs caractéristiques exceptionnelles. La piscine du Centre récréatif Plant est la plus moderne dans le secteur et répond à la plupart des normes modernes pour la programmabilité et l'accessibilité. La piscine de la Basse-Ville s'étend sur 25 mètres; elle a toutefois été construite sans respecter les nombreuses normes d'accessibilité aujourd'hui obligatoires. La piscine du Centre communautaire Jack-Purcell et la piscine du Centre de conditionnement physique Champagne sont toutes deux moins vastes par rapport aux normes actuelles et comportent des difficultés du point de vue de l'accessibilité, de la taille des vestiaires et des commodités offertes dans le cadre des programmes. La piscine du Centre communautaire Jack-Purcell est une installation thérapeutique dont l'eau est très chaude et qui comporte donc des limites pour ce qui est de son utilisation généralisée par le public, des couloirs de natation en longueur et des sports aquatiques.

L'étage supérieur du Centre de conditionnement physique Champagne a été ingénieusement adapté pour aménager un centre de remise en forme et a été regroupé avec les commodités limitées de la piscine à l'étage inférieur, ce qui en fait une

installation mieux adaptée aux besoins de la remise en forme des adultes. Les piscines ne sont pas dotées de rampes et n'offrent pas de vestiaires universels, ce qui limite la possibilité de servir les résidents qui ont des problèmes de mobilité ainsi que les personnes qui se serviraient de vestiaires universels (soit les résidents et les travailleurs sociaux, de même que les parents qui ont des enfants du sexe opposé, entre autres). En outre, l'espace limité de la terrasse de la piscine réduit l'importance des services de sauvetage et des cours d'accréditation que l'on peut offrir.

Sauf celle du Centre récréatif Plan, les piscines du cœur du centre-ville ne sont pas polyvalentes et ne répondent pas aux besoins en sports aquatiques (water-polo, plongeon et natation artistique, entre autres) ni en natation de remise en forme. Les résidents doivent souvent se rendre à l'extérieur du transect pour avoir accès à ces services. Les piscines du cœur du centre-ville comprennent un bassin qui limite l'importance et la nature de la programmation qui peut s'y dérouler : ceux qui s'adonnent à la natation en couloirs veulent que l'eau soit plus froide, alors que les enfants d'âge préscolaire et les aînés veulent que l'eau soit plus chaude et recherchent des installations plus thérapeutiques. L'Unité des loisirs inclusifs de la DGLCI mène un nombre considérable de ses programmes à la piscine du Centre communautaire Jack Purcell. Aménager des installations comme une cuisine accessible permettrait d'offrir des programmes plus complets.

Les deux arénas du cœur du centre-ville sont plus anciens et comprennent chacun une seule patinoire. La patinoire de l'Aréna de la Côte-de-Sable a une superficie standard de 60,9 mètres sur 25,9 mètres et est dotée d'une zone importante, permettant de réunir 1 300 spectateurs assis. L'Aréna McNabb a une patinoire de 53,3 mètres sur 22,8 mètres, ce qui est inférieur aux normes, ainsi qu'une zone plus modeste, permettant d'accueillir 300 spectateurs assis. Les vestiaires, l'accessibilité et les commodités auxiliaires sont limités dans ces établissements. Ils sont suffisants pour permettre aux utilisateurs de la localité de se consacrer au patinage public et à des sports mineurs, sans toutefois être une option adaptée aux sports compétitifs ou à l'organisation de tournois et de compétitions. Les deux établissements offrent beaucoup de temps de glace pour répondre à la demande croissante dans le hockey féminin. Ce transect n'a pas d'aréna à patinoire double ou à plusieurs patinoires, ni les installations auxiliaires qui permettraient de répondre aux besoins actuels.

Le nombre et la superficie des gymnases du cœur du centre-ville sont limités. Deux centres communautaires, soit le Centre communautaire McNabb et le Centre communautaire Jack-Purcell, partagent un gymnase avec une école élémentaire. Le gymnase du Centre communautaire Routhier est populaire pour la location

communautaire; il est toutefois très élémentaire du point de vue des fonctions et des commodités auxiliaires. Les gymnases du Centre de ressources communautaires de la Basse-ville sont de meilleure qualité et peuvent être agrandis, en permettant de diversifier l'utilisation que peut en faire la collectivité. Les soirs et les fins de semaine, on regrette vivement l'absence de gymnases de taille réglementaire dans le transect, et le problème est exacerbé par les gymnases scolaires qui sont moins accessibles. Les groupes de sports font état de lacunes de la programmation pour tous les sports en gymnase, surtout ceux qui sont très demandés et qui s'inscrivent dans les tendances émergentes, par exemple le basketball, le badminton et le pickleball.

Dans le cœur du centre-ville, l'espace prévu pour les assemblées communautaires et pour la programmation est essentiellement aménagé dans les centres communautaires des quartiers. Ce secteur regroupe de nombreuses associations communautaires actives, qui font souvent appel aux locaux disponibles pour leur propre programmation, leurs propres événements spéciaux et leurs propres activités. En outre, il s'agit d'un lieu central, ce qui attire les groupes venus de tous les autres secteurs de la Ville. On entend souvent dire que l'espace limité pour le stationnement et l'entreposage dans les immeubles moins vastes sont des difficultés qui obligent les utilisateurs à rechercher des solutions de rechange hors du cœur du centre-ville dans les installations plus récentes. L'hôtel de ville, qui se trouve dans ce transect, réunit des salles de différentes superficies pour les utilisateurs de la collectivité, ainsi que la place Marion-Dewar, pour le déroulement de la programmation communautaire, des festivals et des événements spéciaux. Les activités non récréatives ou communautaires dans ces locaux ont aussi des incidences sur quelques centres communautaires de ce secteur. Essentiellement, des parties du Centre communautaire Routhier sont consacrées au Programme d'art public de la Ville, le gymnase et certaines salles communautaires du Centre communautaire McNabb sont communs à l'établissement scolaire adjoignant, et le Centre de ressources communautaires de la Basse-Ville comprend des locaux exclusivement consacrés aux opérations du Patro d'Ottawa et du Centre de ressources communautaires de la Basse-ville.

Le cœur du centre-ville faisait partie de l'ancienne Ville d'Ottawa et a donc profité de la construction de plusieurs pavillons dans les parcs, pour assurer le déroulement des programmes des patageoires et des patinoires extérieures. Ces bâtiments ont été conçus pour assurer le soutien absolument essentiel des activités qui se déroulent dans les parcs et ne répondent généralement pas aux besoins en espace communautaire, ni aux besoins des programmes intérieurs plus vastes s'ils ne sont pas agrandis, rénovés ou remplacés. Le pavillon du parc Jules-Morin est, dans ce transect, un excellent exemple de projet fructueux de remplacement d'une installation vétuste par un pavillon

plus moderne et polyvalent. Dans ce transect comme dans d'autres secteurs, la collectivité souhaite vivement remplacer ou agrandir les pavillons existants pour offrir un plus large éventail de services récréatifs locaux toute l'année, tout en continuant d'appuyer les activités qui se déroulent dans les parcs.

## **Le transect du secteur urbain intérieur**

Ce transect a de nombreux points communs avec le transect du cœur du centre-ville du point de vue de la nature et de la vétusté des infrastructures récréatives. Il regroupe des collectivités bien établies, dotées d'associations actives qui affrontent certaines limites et lacunes dans les services en raison de la conception des infrastructures récréatives locales vétustes, et souvent, il n'y a guère de place pour permettre de les agrandir. Outre les infrastructures récréatives de la Ville, ce transect réunit des commodités récréatives accessibles au public et exploitées par l'Université Carleton, dont une piscine, des arénas, des gymnases et des terrains de sports. Le secteur profite aussi des infrastructures récréatives du Centre RA, notamment une piscine extérieure et un gymnase.

Le transect du secteur urbain intérieur comprend les piscines de l'aréna Brewer, du Complexe St-Laurent et du Centre récréatif Dovercourt. Les piscines de l'aréna Brewer et du Complexe St-Laurent sont rectangulaires et plus traditionnelles, alors que la piscine du Centre récréatif Dovercourt est une installation récréative. Ce transect comprend aussi la piscine extérieure à eaux profondes Genest. Les lacunes accusées dans les services sont très comparables à celles des piscines du transect du cœur du centre-ville : les vestiaires universels sont limités et l'aménagement des piscines n'est pas adapté aux sports aquatiques. La piscine Brewer comprend un couloir supplémentaire et une zone de spectateurs plus vaste, ce qui en fait une installation populaire dans l'organisation des compétitions qui se déroulent en piscine. Le concept de la piscine récréative du Centre récréatif Dovercourt offre une approche plus détendue dans l'activité aquatique, grâce à un bassin qui est mieux adapté aux activités non compétitives. La plupart des piscines n'ont pas les composants modernisés amusants que les enfants, les jeunes et les camps apprécient, par exemple les tremplins, les lianes de Tarzan ou les glissades.

Dans ce transect, les arénas sont essentiellement dotés d'une patinoire unique, qui est massivement utilisée par les organismes de sports mineurs et les familles. Ce transect comprend aussi une patinoire double au Centre récréatif Jim-Durrell et la première patinoire extérieure réfrigérée de la Ville, dotée d'un toit, non loin du Complexe récréatif Canterbury, ce qui vient doter le site d'une capacité nouvelle. Quatre des arénas du

transect comprennent une vaste salle communautaire annexe, qui constitue un espace supplémentaire indispensable pour l'organisation des sports et des événements communautaires dans la localité et sur tout le territoire de la ville. La décision du Centre RA de reconvertir son aréna devrait se répercuter sur l'offre de temps de glace dans le secteur et accroître la demande des ligues d'adultes dans le transect et dans l'ensemble de la Ville.

Les six gymnases du transect du secteur urbain intérieur sont bondés en raison des programmes et des activités sans rendez-vous dans les sports et la remise en forme. L'ensemble des gymnases offerts pour la location et les programmes menés par la Ville est satisfaisant. Les anciens gymnases du transect sont limités dans leur conception du point de vue de la superficie qui entoure les terrains et qui est trop exiguë pour le service et la sécurité des joueurs qui pratiquent de sports comme le pickleball et le volleyball.

Dans le transect du secteur urbain intérieur, les établissements communautaires, qui sont soit de petits bâtiments, des centres de taille réglementaire ou des complexes exceptionnels comme le parc Lansdowne, offrent différentes superficies. Font partie des installations plus vastes, les sites comme le Centre communautaire Hintonburg, le Centre communautaire Overbrook, le Centre communautaire Richelieu-Vanier et le Centre récréatif Dovercourt. Il y a des infrastructures plus modestes, dont les sites comme l'Association communautaire de Manor Park, le Centre communautaire Dempsey, le pavillon du parc Laroche, le Centre communautaire du vieil hôtel de ville et l'Association communautaire locale McKellar, qui jouent, dans ce transect, un rôle important dans la réalisation d'une partie ou de la totalité de la programmation qui se déroule dans de nombreux centres communautaires. Le premier étage du Centre communautaire Richelieu-Vanier est un carrefour pour les activités communautaires; le deuxième étage est toutefois réservé au musée local. Dans les installations du parc Lansdowne, une part considérable du temps d'utilisation offert est consacrée à l'organisation de grands événements qui intéressent toute la Ville et les touristes. Le Centre Glebe, le Centre communautaire du Vieil Ottawa-Est et le Centre communautaire d'Ottawa-Sud ont des caractéristiques patrimoniales qui influent sur l'utilisabilité et la capacité de modifier des infrastructures. À des époques récentes, plusieurs centres communautaires du transect ont subi d'importants travaux de rénovation, de construction neuve ou d'agrandissement dont le Centre communautaire Overbrook, le Centre récréatif pour les aînés Churchill, le Centre communautaire Lindenlea, le Centre communautaire New Edinburg, le pavillon Van Lang, le Centre communautaire d'Ottawa-Sud et le Centre communautaire McKellar. On prévoit aussi d'aménager un nouveau centre communautaire dans le cadre des travaux

d'aménagement du village Greystone dans le vieil Ottawa-Est, y compris un nouveau gymnase.

Les pavillons du transect du secteur urbain intérieur faisaient partie de l'ancienne Ville d'Ottawa et ont été construits pour permettre de réaliser les programmes d'activités dans les pataugeoires et sur les patinoires extérieures. Ces bâtiments ont été conçus pour assurer les services absolument essentiels dans les activités des parcs et ne répondent généralement pas aux besoins en locaux communautaires ni en programmation intérieure plus vaste sans travaux d'agrandissement et de rénovation considérables. Le parc McKellar est un excellent exemple de projet de remplacement réussi d'un pavillon pour répondre aux besoins actuels, puisque ce pavillon offre des locaux programmables pour les camps et les activités communautaires, en plus de continuer de permettre d'assurer les activités dans le parc. À l'heure actuelle, on mène des travaux comparables pour remplacer le pavillon du parc Laroche. Dans ce transect et dans d'autres secteurs, la collectivité souhaite de plus en plus réaliser des projets d'aménagement de pavillon comme ceux du parc McKellar ou du parc Jules-Morin.

## **Le transect du secteur urbain extérieur**

Les résidents de ce secteur ont accès à toutes sortes de commodités récréatives, dont des gymnases, des complexes, des piscines extérieures à eaux profondes, une piscine à vagues, des arénas et de petits centres communautaires. Ce transect offre aussi aux résidents de la banlieue des moyens pratiques d'accès aux installations qui ne sont pas offerts dans leur secteur ou qui sont commodes pour eux. Outre les infrastructures récréatives de la Ville, ce transect comprend des commodités récréatives accessibles au public et exploitées par le Collège Algonquin, dont un gymnase et un terrain de sports.

Les piscines du transect du secteur urbain extérieur offrent aux résidents différentes options, dont une piscine à vagues, une piscine extérieure à eaux profondes, une piscine de loisirs thermale thérapeutique, des piscines intérieures standards de 25 mètres, une piscine de 50 mètres et une plage. Les lacunes relevées dans les services sont comparables à celles que l'on constate dans le transect du cœur du centre ville et dans le transect du secteur urbain intérieur : les vestiaires universels sont limités ou absents, il n'y a pas de commodités pour permettre de pratiquer les sports aquatiques compétitifs, et l'espace et la configuration des piscines sont limités quand il s'agit de mener des programmes de front. L'accès limité à la Piscine Deborah Anne Kirwan, qui appartient à une école et qui est attenante à l'établissement scolaire, est une autre lacune dans les services. L'utilisation de l'installation est partagée, ce qui explique que

la Ville n'y ait accès que les soirs et les fins de semaine durant la plus grande partie de l'année. La température de l'eau chaude et la configuration de cette piscine limitent aussi la nature de la programmation aquatique que l'on peut offrir. Ce transect comprend aussi une piscine intérieure accessible au public et exploitée par l'unité Britannia du Repaire jeunesse d'Ottawa.

Dans ce transect, les piscines extérieures à eaux profondes sont extrêmement populaires en été pour la natation publique et les programmes d'apprentissage de la natation et jouent un rôle extrêmement important quand il s'agit de répondre aux besoins locaux. Ces piscines vétustes, qui ne répondent pas aux normes modernes de la programmation et de l'accessibilité, devraient être remplacées, comme on l'a fait pour la piscine Crestview. Traditionnellement, le Sportsplex de Nepean est le carrefour de la Ville pour les compétitions de sports aquatiques, puisqu'il s'agit de la seule installation aquatique de l'Est de l'Ontario qui permet d'organiser des compétitions de sports aquatiques à l'échelle régionale, provinciale, nationale et internationale. Au fil des ans, les normes des sports de compétition ont évolué, et les sports aquatiques se sont transformés. C'est pourquoi le Sportsplex de Nepean n'est plus une option prisée pour l'entraînement dans les sports aquatiques et les compétitions à tous les niveaux, puisque la piscine ne répond plus à de nombreuses normes de compétition. Même si cette piscine joue toujours un rôle important dans la programmation aquatique et dans les activités de loisirs de la collectivité, elle n'est plus en mesure de rivaliser dans l'organisation des compétitions, et il est nécessaire d'aménager une nouvelle piscine moderne de 50 mètres pour répondre aux besoins.

Dans le transect du secteur urbain extérieur, les arénas sont très demandés pour le hockey mineur. Il y a six arénas à patinoire unique et trois patinoires au Sportsplex de Nepean. L'un des arénas à patinoire unique, soit le Dôme Belltown, comprend la patinoire la moins grande et des vestiaires temporaires dans une caravane; la saison est brève en raison de la toiture en panneaux d'aluminium, qui n'est pas isolée. Dans ce transect, trois autres patinoires sont de taille réglementaire (60,9 mètres sur 25,9 mètres). En outre, le transect comprend le Sensplex de Richcraft, de quatre patinoires, exploité dans le cadre d'un PPP : la Ville réserve chaque année une partie du temps de glace pour le répartir parmi les utilisateurs de la collectivité. On s'attend à ce que la fermeture du Centre de patinage Minto, exploité par l'entreprise privée, ce qui aura pour effet de priver la Ville de deux patinoires, ait une incidence négative sur la disponibilité du temps de glace du transect et ailleurs, surtout pour le patinage artistique, les ligues de hockey pour adultes et les programmes d'apprentissage du patinage.

La demande exprimée pour l'utilisation communautaire est de plus en plus forte dans les sept gymnases du transect du secteur urbain extérieur. Ces gymnases sont relativement nouveaux et offrent généralement suffisamment de place pour la programmation communautaire. Les gymnases de ce transect servent à des programmes de sports, à des activités libres et à la remise en forme. Comme les autres commodités du transect urbain extérieur, ils répondent à la demande des résidents venus d'autres secteurs.

Les espaces communautaires du transect urbain extérieur sont bien répartis dans l'ensemble du secteur, ce qui permet d'offrir aux résidents différentes options. Dans l'ancienne Ville de Nepean, de nombreux bâtiments communautaires sont gérés et programmés par les associations communautaires, et la Ville offre des programmes complémentaires. Dans la plupart des sites, le nombre de places de stationnement est suffisant, et les établissements permettent d'organiser aussi bien de modestes rassemblements que des événements à grande échelle et des salons au Sportsplex de Nepean. Dans certains bâtiments vieillissants, il faut actualiser l'accessibilité et la connectivité afin de corriger les lacunes dans les services et de mieux répondre aux besoins de la collectivité.

Dans le transect du secteur urbain extérieur, les pavillons sont très fréquentés par les associations communautaires et les organismes sportifs. Dans ce transect, plusieurs petits pavillons ont été agrandis ou remplacés dans les dernières années afin d'améliorer les espaces communautaires, dont ceux du pavillon Banff Ledbury, du Centre récréatif Albion-Heatherington, du pavillon Bayshore et du bâtiment communautaire du secteur Qualicum. On mène actuellement des travaux d'agrandissement au pavillon de Beacon Hill-Nord, afin d'offrir un plus large éventail de programmes. La plupart des bâtiments sont vétustes et doivent être modernisés ou remplacés. Dans ce transect, on exprime une demande pour une plus grande superficie d'entreposage et de programmation.

## **Le transect de la ceinture de verdure**

Il y a très peu d'installations récréatives dans ce transect, et toutes les infrastructures qui ne relèvent pas de ce secteur ont été attribuées au transect le plus proche pour les besoins de ce document.

## **Le transect du secteur de banlieue ouest**

La population continue de croître, au nord comme au sud, dans le transect du secteur de banlieue ouest. La demande exprimée pour les activités récréatives et l'accès aux

installations est forte. Le Complexe récréatif Richcraft – Kanata est l'un des établissements les plus récents sur le territoire de la Ville et constitue un excellent exemple d'infrastructure moderne dotée de nombreuses fonctions attrayantes, très massivement utilisées par la collectivité.

Les piscines du transect du secteur de banlieue ouest offrent différentes options : il y a trois piscines extérieures à eaux profondes, deux piscines intérieures et une piscine à vagues intérieure. Les installations aquatiques sont massivement utilisées pour la natation publique et en longueur, pour les programmes d'apprentissage de la natation et pour la formation des sauveteurs. Les piscines de ce transect, qui sont surtout consacrées à des activités communautaires, ne sont pas bien adaptées à certains sports aquatiques en raison du peu de profondeur des extrémités des bassins.

Dans le transect du secteur de banlieue ouest, les arénas sont massivement utilisés par les associations de hockey mineur (garçons et jeunes filles) et par les adultes. On exprime aussi une forte demande pour les cours des écoles de patinage récréatif. L'aréna de quatre patinoires du Bell Sensplex et l'aréna de deux patinoires du Complexe récréatif de Kanata sont proches, et cette combinaison est idéale pour l'organisation des tournois. Dans les dernières années, les travaux de rénovation du Complexe récréatif de Kanata ont permis de doter les arénas d'excellents espaces auxiliaires qui permettent d'organiser des tournois, des compétitions et des événements spéciaux. Dans le secteur, les arénas à patinoire unique sont vétustes et accusent des difficultés prévues pour ce qui est de la superficie des vestiaires, de l'accessibilité et des aménagements adaptés aux équipes de genres mixtes, entre autres.

Dans le transect du secteur de banlieue ouest, les gymnases sont très populaires pour les sports, les camps et les programmes parascolaires. Le gymnase du Complexe récréatif Richcraft est la norme pour la conception des prochains gymnases de la Ville (gymnases doubles à revêtement de sol en bois dur flottant, qu'on peut diviser en moitiés ou en quartiers). Les gymnases du Complexe récréatif Richcraft, du Complexe récréatif CardelRec et du Centre commémoratif Eva-James sont massivement utilisés pour les sports libres; la demande exprimée pour le pickleball augmente à vive allure. Le transect comprend deux gymnases (Centre communautaire Glen-Cairn et Centre communautaire Bridlewood) qui appartiennent à des écoles ce qui limite les horaires d'accès et le type de programmation communautaire que l'on peut offrir. Les services accusent des lacunes, puisque de nombreux gymnases découragent le hockey balle comme activité admissible en raison des répercussions sur l'entretien et les réparations, ce qui a obligé une ligue importante à déménager ses pénates.

Dans le transect du secteur de banlieue ouest, l'espace communautaire regroupe différents types de salles géographiquement réparties dans l'ensemble du secteur. Le Complexe récréatif de Kanata comprend l'espace communautaire le plus vaste et est bien adapté à l'organisation d'événements et d'activités dans l'ensemble du transect. Son vaste terrain de stationnement permet d'exercer ses niveaux d'activité et permet aussi de se servir du complexe pour les festivités et les salons communautaires. Certains établissements communautaires plus modestes, dont l'Old March Town Hall et le Centre communautaire de la rue Pretty, n'ont pas été conçus pour les loisirs communautaires et comportent donc des limites du point de vue de l'ensemble des programmes qu'ils permettent d'offrir et d'accessibiliser. Le Centre John-G.-Mlacak, qui comprend le Centre pour aînés Kanata, permet d'assurer un large éventail de programmes passifs et actifs.

Dans le transect du secteur de banlieue ouest, les pavillons sont très fréquentés par les organismes sportifs locaux, ce qui permet d'offrir toutes sortes de programmes dans les parcs.

## **Le transect du secteur de banlieue sud**

Ce transect connaît la croissance démographique la plus fulgurante parmi les secteurs de banlieue. Le Complexe récréatif Minto – Barrhaven est le plus récent établissement récréatif municipal dans ce transect et constitue un excellent exemple de complexe moderne, construit selon les normes d'aujourd'hui. La demande exprimée pour la programmation récréative dans ce transect ne cesse d'augmenter, à tel point que le Complexe récréatif Minto a déjà atteint le maximum de sa capacité dans la plupart des services offerts. Des résidents du secteur rural font souvent appel aux infrastructures de ce transect parce qu'elles sont commodément situées, non loin des zones rurales.

Les piscines du transect du secteur de banlieue sud sont très achalandées. Le Complexe récréatif Minto et le Centre sportif Walter-Baker sont les deux établissements de service pour les programmes aquatiques en piscine dans ce transect et sont tous deux très fréquentés par la collectivité. Dans ce secteur, les aînés expriment une demande pour les piscines thérapeutiques thermales, ce dont il faudrait tenir compte dans les projets à réaliser dans ce transect. Pour répondre à la demande accrue de services relativement à la croissance sur la rive est de la rivière Rideau (Riverside-Sud), on planifie actuellement une nouvelle installation aquatique.

Le transect du secteur de banlieue sud comprend trois établissements à patinoires doubles, qui réunissent au total six patinoires. Les installations du Complexe récréatif Minto – Barrhaven sont nouvelles et répondent aux normes modernes, alors que celles

du Centre sportif Walter-Baker et de l'Aréna Fred-Barrett accusent les difficultés que nous avons mentionnées pour les installations vétustes. Dans ces établissements, la demande de temps de glace dépasse l'offre pour la location des installations et comme nous l'avons constaté, la demande n'est pas satisfaite quand il s'agit d'offrir plus de programmes d'apprentissage du patinage pour faire l'appoint des programmes actuels, qui tournent à plein régime. On prévoit de construire de nouvelles patinoires dans le secteur de Riverside-Sud pour tenir compte de la croissance de la population et de la demande de services.

Dans le transect du secteur de banlieue sud, les gymnases du Complexe récréatif Minto – Barrhaven, de l'École élémentaire Jockvale et du Centre communautaire Rideauview seront très massivement utilisés. Le gymnase de Jockvale fait partie de l'école élémentaire et est limité du point de vue de l'accès et des activités offertes, puisqu'il est aussi utilisé par les étudiants de cette école. Le gymnase du Complexe récréatif Minto – Barrhaven offre surtout des programmes sportifs de la Ville et des activités libres sans réservation. Dans le secteur Riverside-Sud de ce transect, on prévoit de construire un gymnase, qui fera partie d'un nouvel établissement récréatif.

Dans le transect du secteur de banlieue sud, l'espace communautaire ne répond pas à la demande de la collectivité. La Maison Larkin et l'Édifce communautaire Charlie Conacher sont de petits établissements exploités par les associations communautaires locales et offrent une superficie limitée pour les rassemblements et les activités. L'Édifce communautaire de Chapman Mills est une installation plus récente et constitue un excellent exemple d'établissement modeste réussi. Achalandé le jour en raison des programmes qui s'y déroulent, de nombreux groupes ethniques différents peuvent louer l'établissement le soir. De nombreux groupes de locataires préfèrent les bâtiments plus récents dotés d'un plus grand nombre de commodités (dont la technologie Wi-Fi et l'accessibilité rehaussée). Dans ces établissements de quartier, il y a une lacune, puisqu'on ne peut pas organiser d'événements à plus grande échelle. À l'heure actuelle, ces événements se tiennent dans les complexes récréatifs proches ou dans des établissements qui se trouvent hors du secteur.

Dans le transect du secteur de banlieue sud, les pavillons sont limités. Les associations sportives font appel aux pavillons disponibles, et les associations communautaires offrent certains programmes dans ces pavillons. L'accès limité aux toilettes est une lacune dans les services offerts. Il faudra aménager d'autres pavillons pour assurer la programmation en plein air, en plus de construire des patinoires extérieures. (Les sources d'eau et les toilettes accessibles en hiver devraient être normalisées dans tous les nouveaux bâtiments.)

## **Le transect du secteur de banlieue est**

Dans ce transect, la population croît rapidement et s'étend essentiellement vers le sud en direction de Navan. L'agrandissement du TLR permettra d'améliorer la liaison des transports en commun avec Orléans et ses commodités récréatives. Essentiellement, la station Jeanne-d'Arc du TLR se trouvera à environ 300 mètres du Complexe récréatif Bob-MacQuarrie et la station Place-d'Orléans amènera les usagers non loin de l'espace communautaire du Centre des arts Shenkman.

Les trois piscines du transect du secteur de banlieue est sont concentrées dans Orléans et sont massivement utilisées. La piscine du Centre récréatif François-Dupuis est l'installation la plus récente et comprend les fonctions modernes de programmation et d'accessibilité nécessaires pour répondre aux impératifs d'aujourd'hui. Le Centre Ray Friel comprend une piscine à vagues qui offre une expérience de loisirs aquatiques différente, mais qui est moins bien adaptée aux programmes d'apprentissage de la natation, aux programmes d'accréditation et à la natation en longueurs. La piscine du Complexe récréatif Bob-MacQuarrie est la plus ancienne des trois : elle est dotée d'un bassin standard de 25 mètres et d'un bassin thermal thérapeutique qui est très populaire. Même si les commodités de l'installation sont vétustes, la piscine est toujours très massivement utilisée et appréciée par les résidents. Ce transect comprend aussi la plage de l'île Petrie, qui offre aux résidents une option pour la natation en plein air durant l'été, de même que pour des sports en zone riveraine comme le canotage, le kayak et le volleyball de plage.

Le transect du secteur de banlieue est comprend deux patinoires au Complexe récréatif Bob-MacQuarrie et trois patinoires au Complexe récréatif Ray-Friel. Sur les patinoires du Complexe récréatif Ray-Friel, on offre des cours de patinage dans le cadre de l'École de patinage récréatif de la Ville, et on exploite une ligue de hockey pour les adultes, qui est très demandée. Le Complexe récréatif Bob-MacQuarrie est le siège du Gloucester Skating Club, qui offre des cours de patinage artistique et de patinage ordinaire. L'une des patinoires est de taille olympique, ce qui permet d'exercer un plus large éventail d'activités, dont le patinage de vitesse. Les deux arénas, plus anciens, n'offrent pas les commodités modernes qu'on retrouve dans les nouvelles patinoires.

Trois des quatre gymnases de ce transect sont également utilisés par les écoles. Cette vocation commune se répercute sur la disponibilité des installations pour les activités communautaires et impose certaines limites dans la programmation de la Ville et des collectivités. La demande exprimée pour les heures de gymnase dans les sports comme le badminton et le pickleball est forte. Le Centre récréatif François-Dupuis est le seul gymnase appartenant à la Ville dans ce transect et est proche de sa capacité

maximale du point de vue des programmes, de la remise en forme et des sports libres sans réservation.

L'espace communautaire du transect du secteur de banlieue est répond à la demande des résidents. Les bâtiments sont uniformément distribués géographiquement et offrent une grande variété de superficies dans les salles. De nombreux bâtiments sont vétustes et doivent être modernisés pour répondre aux besoins de la collectivité dans la programmation et l'accessibilité.

Dans le transect du secteur de banlieue est, les pavillons sont très achalandés et massivement utilisés par les associations communautaires. Certaines collectivités sont en pleine croissance : ainsi, Bradley Ridge et le Village de Cardinal Creek sont aujourd'hui très actifs dans la programmation des parcs et des événements et ont fait savoir qu'ils avaient besoin de pavillons auxiliaires. Dans ce transect, la demande exprimée pour une plus grande superficie d'entreposage par les associations communautaires et les ligues sportives est soutenue. Ce transect comprend le parc sportif Millennium et le pavillon de ce parc. Ce parc est une infrastructure sportive et récréative de quartier, qui comprend différents terrains de sports, dont un terrain en gazon artificiel pour l'organisation des grands tournois et événements sportifs. Il comprend aussi un pavillon et des toilettes, pour assurer le grand nombre d'activités qui y sont exercées. On a fait savoir que l'on pourrait éventuellement aménager un dôme sportif dans ce parc.

## **Le transect du secteur rural**

Ce transect, qui s'étend sur la superficie géographique la plus vaste, est aussi le moins densément peuplé. Pour la plupart des activités récréatives, les résidents doivent parcourir le trajet le plus long sur le territoire de la Ville pour avoir accès aux services et à la programmation. Dans le transect du secteur rural, les petites collectivités sont nombreuses à avoir un carrefour, qu'il s'agisse d'un aréna, d'un centre communautaire ou d'une bibliothèque, qui sert de point de rassemblement des résidents.

Les piscines du transect du secteur rural sont limitées à la piscine extérieure du Long Island Aquatic Club de Manotick, qui appartient à la Ville mais qui est exploitée par un fournisseur indépendant. Les services offerts sont comparables à ceux des piscines exploitées par la Ville et comprennent l'apprentissage de la natation, la natation en longueurs et les bains libres. Généralement, les résidents de la zone rurale se rendent dans les transects du secteur de banlieue pour participer à des programmes aquatiques, et les piscines comme celles du Complexe récréatif Minto – Barrhaven, du Centre sportif Walter-Baker, du Centre communautaire Sawmill Creek et du Centre

récréatif François-Dupuis sont des destinations favorites. Depuis des années, la Ville offre aussi des cours de natation dans des piscines privées résidentielles, ce qui constitue une option pratique.

Le transect du secteur rural comprend huit arénas qui sont bien répartis géographiquement parmi les petits créneaux de collectivités. L'un de ces huit arénas est celui du Cavanagh Sensplex de West Carleton, qui est géré par un partenaire. Tous les arénas de ce transect sont des établissements à patinoire unique, qui répondent généralement à la demande locale de patinage public et de location de patinoires, sauf l'aréna du Cavanagh Sensplex, qui est plus ancien et qui comporte des limites dans la programmation et l'accessibilité. Récemment, on a modernisé l'Aréna Manotick pour respecter les normes actuelles de l'accessibilité et pour aménager un espace communautaire supplémentaire. Tous les arénas sont dotés de salles communautaires attenantes (espaces polyvalents), ce qui permet d'offrir dans la localité un espace pour les rassemblements et la programmation d'événements spéciaux comme des foires et des marchés fermiers. Les arénas proches de terrains de foires sont des éléments essentiels dans l'organisation des foires rurales annuelles.

Le transect du secteur rural ne comprend pas de gymnases municipaux. Comme dans le cas des piscines, les résidents doivent se rendre dans le transect du secteur de banlieue pour avoir accès aux gymnases; les établissements comme le Complexe récréatif Minto Barrhaven, le Complexe récréatif Richcraft et le Centre récréatif François-Dupuis sont des destinations populaires.

Dans le transect du secteur rural, l'espace communautaire est essentiellement aménagé dans les petits centres communautaires et dans les salles communautaires attenantes aux arénas. Dans ce transect, 24 établissements comprennent des salles pour les rassemblements communautaires. Les centres communautaires sont gérés et programmés par les associations communautaires locales. Les bâtiments communautaires répondent aux besoins immédiats des résidents, qui doivent toutefois souvent se rendre dans le transect du secteur de banlieue pour avoir accès à un plus grand répertoire de programmes et de locaux spécialisés comme les centres de remise en forme, les gymnases et les studios de danse, entre autres.

Dans les transects du secteur rural, les pavillons sont également encadrés par les associations communautaires et jouent un rôle important dans l'utilisation des terrains de sports dans les parcs en été et des patinoires en hiver.

# Additif A

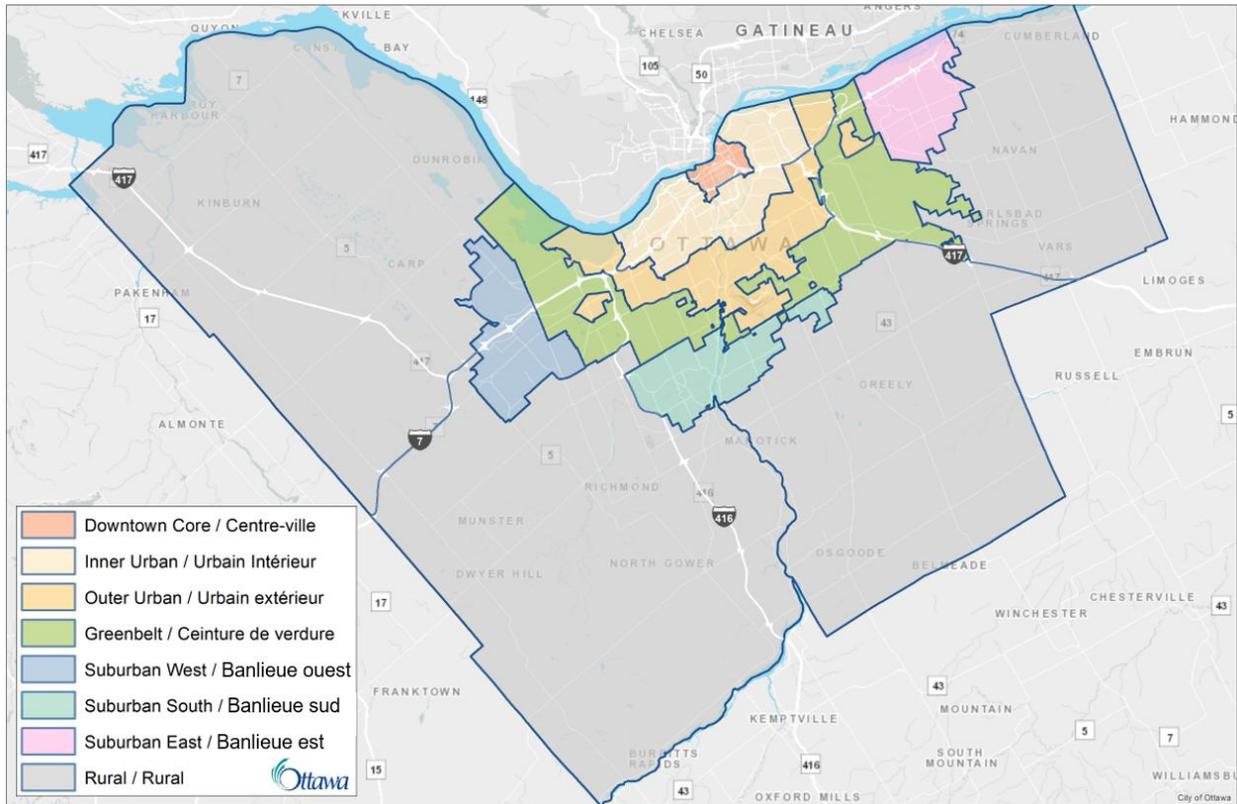


Figure 1 - Aperçu cartographique des transects à Ottawa